

Demande de subvention de projet supplémentaire Volet Sécurité nationale

2022-2023

Détail des projets soumis au Fonds de soutien à la recherche (FSR)
du Canada

20 janvier 2023

Jacques Henripin Julie Hlavacek-Larrondo Peter Jac
ndergi Maurice L'Abbé Benoît Lacroix David Lafreniè
amille Laurin Denis Lazure Gilles R. Lefebvre Sonia L
e Frère Marie-Victorin Jean-Claude Marsan Brian M
harquette Jacques-Yvan Morin Laurent Mottron Tho
se Paquet-Sévigny Jacques Parizeau Philippe Poulla
é Prévost Guy Rocher Hans Selye Livia Thür Rodrigu
arie-Joëlle Zahar Louise Arbour Denys Arcand Carlo
étan Barrette Michel Bastarache Yves Beauchemin
tour Jean-Jacques Bertrand Mathieu Boily Côté André
ssa Luc Brisson Denis C
arie Julie Demers Marie D
essis Fatima El Faquir Br
ier Louise Fréchette Je
neau Ian Goodfellow Lom
ain Michel Jean Michaëll
Johnson Pierre-Marc Jo
r Blanche Lamontagne-
e Corinne Le Quéré And
de Charles Mallory Guilla

Demande de subvention supplémentaire

Volet Sécurité nationale

Université de Montréal | 2022-23

Montant FSR: 16 687 096\$

Montant SPS : 3 457 741\$

Montant Volet sécurité : 1 375 742 \$

PARTIE A

L'Université de Montréal a récemment déployé son [Plan d'action de la recherche 2022-27](#). Ce plan, parfaitement aligné à la [planification stratégique institutionnelle](#), vise à appuyer les équipes afin que leur passion pour la recherche, la création et l'innovation permette de comprendre, d'imaginer et de construire, ensemble, un monde durablement meilleur. Le plan se déploie autour de trois priorités principales : 1) soutenir la collaboration; 2) promouvoir la responsabilité en recherche; et 3) maximiser l'impact. Le volet sécurité s'intègre parfaitement à la priorité 2.

Les projets déployés grâce au programme SPS permettront de renforcer la mise œuvre de ce plan, en venant enrichir les mécanismes d'appui transversaux à notre communauté, notamment en matière de sécurité nationale en recherche. Grâce à la mise en place d'actions concrètes (politiques, services-conseils, outils, etc.) qui répondent aux besoins de notre communauté, l'UdeM vise, sur le long terme, à développer une culture de la responsabilité qui intègre la sécurité nationale.

Le projet sur la sécurité nationale en recherche sera réalisé avec le concours de l'ensemble de la communauté UdeM, incluant son vaste réseau de centres de recherche affiliés. En 2022-23, notre principal objectif est d'identifier et de prioriser les actions à mettre en place au cours des trois prochaines années, afin de venir renforcer efficacement les pratiques institutionnelles dans ce domaine.

5) Sécurité nationale en recherche : Priorisation institutionnelle et arrimages interservices

Priorité : Sécurité nationale

Durée 1 an (2022-23)

Sécurité nationale en recherche : Priorisations institutionnelles et arrimages interservices

Avec l'évolution rapide de la situation géopolitique mondiale, les Universités canadiennes comme l'Université de Montréal (UdeM), tournées vers des approches de savoirs ouverts et collaboratifs, sont à risques d'espionnage et d'ingérence étrangère. Conformément aux recommandations gouvernementales canadiennes, l'UdeM vise à renforcer ses processus de sécurité existants, afin d'accroître son niveau de protection contre l'interférence étrangère, l'espionnage ou le transfert non désiré du savoir. A cette fin, l'UdeM travaille activement à bonifier les services offerts à sa communauté de recherche en matière de sécurité nationale.

Les risques de sécurité nationale en recherche sont de nature variée : accès indésirable, vol des données, perte de propriété intellectuelle, gestion de la confidentialité, sécurité des voyages ou encore sécurité physique. Compte tenu du caractère polymorphe de ces risques, les enjeux de sécurité sont couverts à l'UdeM par différents services. Afin de bonifier efficacement les mesures de sécurité déjà existantes et assurer le déploiement des meilleures pratiques, il est essentiel de développer une approche collaborative, impliquant l'ensemble des services concernés.

Dans le cadre de ce projet, l'UdeM vise ainsi principalement à :

- Identifier et hiérarchiser les priorités d'action institutionnelles en matière de sécurité nationale en recherche pour 2023-26;
- Accroître la collaboration entre les différents services de l'UdeM, afin de bonifier, harmoniser et clarifier les meilleures pratiques à déployer en matière de sécurité en recherche;
- Renforcer la sécurité des infrastructures et ressources existantes, notamment des ressources informatiques utilisées par la communauté de recherche de l'UdeM et de son réseau.

Objectifs SMART

Grâce à l'apport des différents services concernés, l'UdeM prévoit répondre aux cinq objectifs spécifiques suivants d'ici la fin mars 2023, pour le secteur de la recherche :

1. Cartographier les risques de sécurité en recherche à l'UdeM, avec l'appui d'une firme externe spécialisée en renseignement, enquête et gestion de risques;
2. Former un groupe de travail agile, intégrant des représentants des différents services concernés, afin d'échanger sur les meilleures pratiques à intégrer et les priorités de développement;
3. Renforcer la protection des systèmes informatiques existants (cybersécurité), tant à l'UdeM que dans les centres de recherche affiliés (rehaussement des serveurs et licences, renforcement des services techniques, accroissement de l'offre de formation);
4. Réviser la directive de l'UdeM sur l'utilisation de l'infonuagique, afin d'intégrer explicitement la recherche;
5. Assurer le suivi (analyse de risque et veille) et la gestion de la nouvelle plateforme de déclaration de séjours à l'international.

Besoin et retombées prévues

La gestion de la sécurité nationale est un défi de taille qui requiert une vision et un travail concerté. Compte tenu des enjeux multiformes touchant à la sécurité l'UdeM souhaite dresser un bilan de ses pratiques, avec l'appui d'une firme spécialisée externe. Ce travail préliminaire permettra à l'UdeM d'améliorer sa posture et d'identifier les projets prioritaires à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années (2023-26), pour

optimiser ses pratiques actuelles. Parallèlement, l’UdeM et ses centres accroiront dès 2022-23 les pratiques institutionnelles en matière de cybersécurité.

Engagement de l’établissement (financier ou en nature)

L’UdeM et ses centres affiliés offriront un appui financier substantiel pour 2022-23, afin de mettre en place ce projet prioritaire. Différents services institutionnels, comme le Bureau Recherche-Développement-Valorisation, le Secrétariat général, les Technologies de l’information, la Direction de la prévention et de la sûreté, ou la Direction des affaires internationales, sont impliqués dans la réalisation de ce projet. La collaboration sera essentielle afin d’identifier les priorités à développer au cours des prochaines années.

Résultats prévus

- Priorisation des actions à réaliser à moyen terme en matière de sécurité nationale en recherche, sur la base d’une analyse d’écart de risques réalisé à l’externe;
- Collaboration renforcée entre les différents services et unités de l’UdeM (meilleure compréhension des enjeux propres à la recherche et plus grande cohérence des pratiques institutionnelles);
- Augmentation à court terme de la cybersécurité en recherche (infrastructures et ressources, soutien professionnel et technique, formation)
- Clarification, auprès de la communauté de recherche, de ses responsabilités en matière de stockage et d’utilisation de services infonuagiques;
- Meilleure identification et gestion des risques associés aux déplacements des personnes à l’international.

Indicateurs utilisés pour surveiller la réussite du projet

- Identification de deux à quatre secteurs prioritaires au niveau institutionnel en matière de sécurité nationale en recherche pour 2023-26;
- Mise en place d’une structure de gouvernance légère, visant à faciliter les échanges et la collaboration;
- Nombre de nouveaux postes créés (professionnels et techniques) pour venir appuyer la gestion et le déploiement des meilleures pratiques en matière de sécurité en recherche (UdeM et centres affiliés);
- Mise à jour de la directive sur l’utilisation de l’infonuagique (10.54) (intégration explicite des activités de recherche);
- Nombre total de déclarations de séjours à l’international déposées et évaluées (gestion du risque) entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023.

Impact escompté

En étroite collaboration avec les différents services de l’UdeM, priorisation des initiatives devant être mises en place au cours des trois prochaines années, afin de limiter les risques associés à la sécurité nationale en recherche à l’UdeM et dans son réseau.

Échéancier prévu

Avril 2022 à Mars 2023